La réforme de la constitution abandonnée par le gouvernement !

Le gouvernement a annoncé **abandonner définitivement le projet de réforme constitutionnelle visant à renforcer la préservation de l'environnement et l'action de la France contre le dérèglement du climat**, suite au vote lundi 5 juillet des sénateurs et sénatrices qui ont de nouveau soutenu une formulation différente de l'Assemblée Nationale.

Incapables de se mettre d'accord sur des termes identiques**, les parlementaires ont mis en échec l'intégration de la protection de l'environnement dans la Constitution** et laissent ainsi s'échapper une occasion rare de changer la donne dans la lutte contre la crise climatique et environnementale.

A l'heure où le monde se dirige vers un réchauffement global de +3°C, soit bien au-delà de l'objectif de 1,5°C prévu par l'Accord de Paris, et qu'une ville au Canada (Lytton) a fini en cendres et a été rayée de la carte après avoir connu une chaleur record de 49°C, **un tel manque de volonté politique est irresponsable et incompréhensible.**

Lire notre communiqué

Autres actualités

L'Etat a 9 mois pour agir pour le climat !

La décision du Conseil d'Etat dans le recours de la ville de Grande-Synthe est tombée la semaine dernière. Dans le cadre de ce recours, les magistrats devaient répondre à la question : **"La France en fait-elle assez pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et respecter les objectifs 2030 inscrits dans la loi ?"**

Dans un vain effort pour camoufler son inaction, le gouvernement avait largement basé sa défense sur sa future loi "Climat et résilience", alors même que l'insuffisance du texte avait été soulignée par le Haut Conseil pour le Climat, entre autres.

Le déni du gouvernement sur

Guide "Quel plan local d'urbanisme pour demain ?"

Notre Affaire à Tous a publié hier **un guide à l'attention des collectivités afin de rappeler les outils que proposent le plan local d'urbanisme** et la manière dont ceux-ci peuvent être employés pour adapter l'aménagement du territoire et l'urbanisme à la crise environnementale et climatique.

Les problématiques liées à l'aménagement sont de plus en plus couramment reliées aux problématiques environnementales telles que la qualité de l'air, l'exposition aux nuisances, l'accès aux espaces verts ou la proximité des installations

son inaction n'a pas dupé les juges, qui nous ont donné raison : l'État a 9 mois pour agir, et notamment prendre tous les décrets d'application pour réellement mettre en œuvre les politiques climatiques indispensables pour faire face aux enjeux climatiques. Par ailleurs, cette décision intervient alors que le Haut Conseil pour le Climat vient à nouveau d'étriller la procrastination du gouvernement : cela ne peut plus faire de doute, **la France doit dès à présent doubler son rythme de réduction d'émissions !**

En savoir plus

industrielles, qui sont des sujets récurrents au sein du débat public. **Le plan local d'urbanisme (PLU(i)) est un document réglementaire qui structure les politiques publiques d'urbanisme : il participe donc directement aux politiques de protection de l'environnement.**

Nous avons tenu à développer l'idée du PLU(i) de demain, **afin de rendre aux habitant·e·s les rênes des documents structurant leur environnement proche.** Notre but à travers ce guide est d'oeuvrer pour une redéfinition de l'aménagement, au service des citoyen·ne·s et de leur qualité de vie.

Lire la publication

Les évènements de Notre Affaire à Tous

L'Assemblée Générale de Notre Affaire à Tous

Samedi dernier a eu lieu l'Assemblée Générale 2021 de Notre Affaire à Tous. Ce fut l'occasion de voter le renouvellement des statuts de l'association et d'élire les nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration accueille ainsi **trois nouveaux membres** : Théophile Keïta, Paul Mougeolle et Priscillia Ludosky. Clotilde Bato, Christel Cournil, Marie Pochon, Martin Bobel, Marie Toussaint et Marine Yzquierdo ont été réelu-es.
Le conseil d'administration élu sera donc en place pour deux ans.

Première participation à Wonderland

Le coup d'envoi de notre participation au festival Wonderland a été donné le 24 juin, par un premier duo de conférences :

Une conférence sur le thème **"Droits de la nature et droits de l'Homme : opposition ou complémentarité?",** animée par Caroline Juneja et Camille Rolls, membres de Notre Affaire à Tous. Et une deuxième conférence sur le thème **"Reconnaître l'écocide: mettre fin aux atteintes faites à l'environnement"**, présentée par Théophile Keïta de Notre Affaire à Tous et Naéma Rainette-Dubo, porte-parole du collectif Zéro Chlordécone Zéro Poison.

Conseils lectures : blog juridique de Notre Affaire à Tous

Deux nouveaux articles ont été publiés sur le blog juridique de Notre Affaire à Tous !

Premièrement, nous avons publié, avec l'aimable autorisation de l'éditeur Pedone, l'introduction de l'ouvrage La fabrique d'un droit climatique, au service de la trajectoire "1.5", dirigé par Christel Cournil membre de Notre Affaire à Tous et professeure des universités.

Le second article propose une réflexion autour de l'articulation entre lutte contre la crise climatique et respect du droit de propriété. L'article tente pour ce faire de répondre à la question suivante : peut-on réellement repenser l'exercice du droit de propriété afin de suffisamment l'adapter aux impératifs environnementaux de notre temps ?

Bonne lecture !

Consulter le blog

Notre Affaire à Tous recrute !

Nous recherchons un ou une stagiaire en communication à partir de septembre 2021. Si vous êtes étudiant-e en comunication, sensible aux questions environnementales et partagez les valeurs de justice climatique et sociale défendues par notre association **cette offre est faite pour vous** !

Envoyez vos candidatures avant le 15 août 2021 à contact@notreaffaireatous.org avec l'objet "Candidature stage communication".

Voir l'offre

Agissez avec nous !

Pour que nous construisions ensemble une planète protectrice du vivant et des droits humains, votre engagement à nos côtés et **vos dons sont essentiels.**

Nous avons besoin de votre soutien !

Je fais un don

J'adhère à Notre Affaire à Tous

Notre Affaire à Tous
31 rue Bichat
75010 Paris
contact@notreaffaireatous.org

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Notre Affaire à Tous.

Se désinscrire

Envoyé par
sendinblue

© 2021 Notre Affaire à Tous